

**... ET SI LA FLANDRE
PRENAIT SON INDÉPENDANCE?**

**ET SI LA WALLONIE
REJOIGNAIT LA FRANCE ...?**

Eh bien, parlons-en!

Vos questions...

Nos réponses.



**RASSEMBLEMENT
WALLONIE – FRANCE**
Rassemblement Bruxelles – France

Table des matières

1. La Belgique va-t-elle vraiment disparaître ?	p. 4
2. Flamands, Wallons, Bruxellois ne sont-ils pas Belges avant tout ? Pourquoi nous diviser ?	p. 4
3. Ne faut-il pas garder la Belgique parce qu'elle est un modèle pour l'Europe ?	p. 5
4. Pourquoi les Wallons et les Bruxellois doivent-ils rejoindre la France ?	p. 5-6
5. Wallons et Bruxellois doivent-ils préparer ensemble leur avenir ?	p. 6
6. La France nous apportera-t-elle quelque chose de plus ?	p. 6-7
7. Quelle solution faut-il prévoir pour Bruxelles ?	p. 7
8. Ne vaut-il pas mieux se fondre dans l'Europe des régions ?	p. 7-8
9. La Wallonie et Bruxelles ne peuvent-elles pas se débrouiller toutes seules ?	p. 8
10. En cas de séparation, ne faut-il pas préférer une Wallonie indépendante ?	p. 8-9
11. Pourquoi Bruxelles ne deviendrait-elle pas un district européen ?	p. 9
12. On dit que la majorité des Flamands ne veut pas l'indépendance ?	p. 10
13. La Flandre laissera-t-elle la Wallonie rejoindre la France ?	p. 10-11
14. L'Europe acceptera-t-elle une union de la Wallonie et de Bruxelles à la France ?	p. 11
15. Comment définir les nouvelles frontières ?	p. 11
16. Que deviendra la famille royale ?	p. 12
17. La Wallonie ne va-t-elle pas souffrir du centralisme parisien ?	p. 12-13
18. Qui paiera nos pensions ? Nos allocations (familiales, de chômage) ? Nos soins de santé ?	p. 14-15
19. Les pensions sont-elles meilleures en France ?	p. 16
20. Est-il exact que l'impôt sur le revenu est moins élevé en France qu'en Belgique ?	p. 16-17
21. Comment expliquez-vous alors que certains Français s'installent en Belgique pour échapper à l'impôt ?	p. 18
22. Est-il exact que le revenu garanti est plus élevé en France qu'en Belgique ?	p. 18
23. Faudra-t-il accomplir un service militaire en France ?	p. 19
24. Qui prendra en charge la dette publique belge ?	p. 19
25. Qu'en sera-t-il de la liberté des religions ou de la liberté d'enseignement ?	p. 20
26. La République, est-ce un grand changement ?	p. 20
27. Qu'a fait la France pour nous dans le passé ?	p. 21
28. Devrons-nous renoncer à nos traditions et à nos règles particulières pour nous fondre dans la République ?	p. 21-22
29. Demandra-t-on notre avis ?	p. 22
30. Le France voudra-t-elle de nous ?	p. 22

Editorial

de Paul-Henry GENDEBIEN
et Laurent BROGNIET,
co-présidents du R.W.F.

Wallons, n'ayons pas peur... Préparons notre avenir !



Le 13 décembre 2006, la R.T.B.F. diffusait une "émission surprise" sur l'indépendance de la Flandre et la fin de la Belgique.

Même si certains ont critiqué cette émission, on doit bien admettre que la menace est devenue bien réelle...

OUI, C'EST VRAI :

La Flandre n'aime plus la Belgique et elle veut se débarrasser des Wallons. La Flandre veut aller beaucoup plus loin que le fédéralisme et découper les dernières compétences de l'Etat central. Et les Flamands sont deux fois plus nombreux que les Wallons. Ce qu'ils veulent, ils l'obtiennent, d'autant plus que les partis francophones ne leur ont jamais vraiment résisté jusqu'au bout.

FAUT-IL ÊTRE INQUIET DE LA FIN DE LA BELGIQUE ?

Non. Il y a une solution : c'est une synergie entre la Wallonie, Bruxelles et la France, sans que les Wallons ne doivent déménager. La Wallonie unie à la France, c'est une bonne idée. D'ailleurs, un Etat belge soumis à la Flandre ne mérite plus notre confiance.

FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA FRANCE ?

Pas du tout : c'est un grand pays démocratique, économiquement très puissant. C'est aussi la source de notre langue et de notre culture. Et puis, c'est de France que viennent nos principes de démocratie sociale, laïque et républicaine (voyez ci-après les points 25 et 26).

La Wallonie avec la France, c'est notre intérêt : des pensions meilleures, des soins de santé excellents, des impôts directs moins élevés (points 18 à 22).

Enfin, la France reconnaît nos atouts, nos talents, nos qualités : celles de notre main-d'œuvre, de nos chercheurs, de nos ingénieurs, de nos artistes... Comme chez elle, elle respectera nos identités régionales (points 17 et 28).

Et bien entendu la France nous accueillera (point 30).

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?

C'est normal.. Nous y répondons ici. Le R.W.F. est le seul parti qui réfléchit déjà à notre avenir.

**LA FRANCE : LE BON CHOIX POUR NOS ENFANTS
ET VRAIMENT UNE CHANCE POUR LA WALLONIE !**

1. La Belgique va-t-elle vraiment disparaître ?

Oui, car la Flandre ne fait pas confiance à la Belgique. Les responsables officiels ne croient plus à son avenir, même s'ils vous disent le contraire. A preuve :

- les partis flamands remettent en cause le fédéralisme ;
- il n'y a plus et il n'y aura plus de Premier ministre wallon ;
- la Flandre veut devenir un pays indépendant : elle veut scinder BHV, future frontière d'Etat, et diviser la justice, la sécurité sociale, l'emploi, et même la sécurité routière...
- sous la pression flamande, la Poste, les Chemins de fer et la sécurité sociale vont être scindés ;
- les partis francophones n'ont pas la force de s'y opposer et ne veulent surtout pas déplaire à la Flandre.

Conséquence : la Belgique ressemble de plus en plus à une coquille vide.

Le divorce est prévisible parce qu'il n'y a plus de toit commun, ni de solidarité.

2. Flamands, Wallons, Bruxellois ne sont-ils pas Belges avant tout ? Pourquoi nous diviser ?

Malgré leur carte d'identité belge, les Flamands sont avant tout Flamands. En outre, Flamands, Wallons, et Bruxellois ont des mentalités de plus en plus différentes et ils votent différemment.

On voit aussi des fédérations sportives, des groupes culturels, des partis, des associations telles que l'Ordre national des avocats, se séparer...

Il y a aujourd'hui une nation flamande, avec ses propres intérêts qui sont au-dessus des intérêts de la Belgique. Les Wallons et les Bruxellois n'ont pas formé, eux, de vraie nation : ils ne le feront qu'en se regroupant avec la France.

3. Ne faut-il pas garder la Belgique parce qu'elle est un modèle pour l'Europe ?

La Belgique n'est pas un modèle, même si on y parle plusieurs langues. Les citoyens d'expression française, Wallons et Bruxellois, sont minorisés. La démocratie y est malade. Le Vlaams Belang a contaminé la Flandre, on voit bien son influence dans toutes les décisions prises par les partis démocratiques flamands. Dans les Fournons, à Bruxelles et dans sa périphérie, les Wallons et les Francophones sont menacés dans leur identité culturelle et dans leurs droits politiques. Le fédéralisme belge est un échec.

La Belgique est, au contraire, le modèle de ce qu'il ne faut pas faire en Europe. C'est aussi un pays très instable, potentiellement dangereux pour l'Europe.

4. Pourquoi les Wallons et les Bruxellois doivent-ils rejoindre la France ?

La Wallonie n'est absolument pas viable économiquement, financièrement, politiquement. Et elle n'a aucune capacité de former un nouvel Etat en Europe. Pour Bruxelles, c'est la même chose.

La France, c'est une chance à saisir par les Wallons et les Bruxellois. Nous sommes vraiment très proches de la France : même langue, même culture, mêmes principes démocratiques... En plus, avec l'EURO, nous avons la même monnaie.

De plus, la France est la cinquième puissance économique du monde. La France a aussi une tradition sociale forte.

Savez-vous que 40% des grandes entreprises wallonnes sont déjà françaises ?

Puisque la Belgique se déchire de plus en plus, notre intérêt consiste à adhérer à la France comme patrie à aimer : c'est un vrai Pays et un État digne de ce nom.

5. Wallons et Bruxellois doivent-ils préparer ensemble leur avenir ?

Oui. Wallons et Bruxellois peuvent et doivent préparer ensemble leur avenir. C'est dans leur intérêt. Ils doivent rester solidaires, pour être plus forts. Ils apporteront leurs atouts communs dans la négociation avec la France.

6. La France nous apportera-t-elle quelque chose de plus ?

Elle nous apportera ce que la Belgique ne peut plus nous donner. Avec la France, la Wallonie et Bruxelles seront plus libres et plus fortes, plus prospères et plus sociales.

En faisant partie de la France, nous trouverons :

- une expansion économique mieux soutenue par la solidarité nationale et mieux répartie ;
- de meilleures chances d'emploi et la fin du bilinguisme obligatoire dans les services publics à Bruxelles ;
- une sécurité sociale assurée à long terme ;
- un meilleur enseignement, des enseignants mieux respectés ;
- un effort accru pour la sécurité de tous ;
- une fiscalité moins élevée pour les petits et moyens revenus ;
- une solidarité dans la charge de la dette publique ;
- un statut avantageux pour les indépendants et les artisans ;
- une politique culturelle digne de ce nom valorisant vraiment nos artistes ;

- une politique sportive ambitieuse et de niveau international ;
- une stabilité institutionnelle ;
- de meilleurs services à la population, par exemple une Poste parlant un français correct à Bruxelles ;
- la liberté linguistique et culturelle.

La Wallonie et Bruxelles, toutes seules, ne peuvent réaliser ce programme. Avec la France, c'est un objectif réaliste.

7. Quelle solution faut-il prévoir pour Bruxelles ?

Nous invitons Bruxelles et sa périphérie à accompagner la Wallonie dans sa marche vers la France. Dans un cadre français, Bruxelles gardera ses communes et restera une région à part entière. Et grâce à l'appui diplomatique français, Bruxelles sera toujours une grande ville francophone, européenne et internationale. C'est dans son intérêt, comme dans l'intérêt de l'Europe et de la France. Mais Bruxelles ne sera plus la capitale de la Flandre !

Les droits de la minorité flamande seront pris en considération : pour ceux qui le veulent, l'enseignement, la culture, les contacts avec l'administration et la justice, pourront avoir lieu en néerlandais.

Tous les Bruxellois, y compris ceux de la périphérie, seront consultés par référendum sur leur avenir.

8. Ne vaut-il pas mieux se fondre dans l'Europe des régions ?

Les Régions ne sont une réalité que dans quelques pays seulement. Aujourd'hui, l'Europe des Régions sans les États n'est qu'un slogan vide. En effet, demain, les Régions ne remplaceront

pas les États. Et heureusement car une Europe de 400 régions qui succéderaient aux États serait ingérable : ce serait un retour au moyen-âge.

L'Europe a encore besoin de grands États viables et solides, comme l'Allemagne ou la France. Face aux incertitudes de l'élargissement à d'autres nouveaux membres, la Wallonie et Bruxelles ont tout intérêt à faire partie d'une grande nation respectée, ce qui n'est plus et ne sera plus le cas de la Belgique.

Bien entendu, dans un cadre français, la Wallonie et Bruxelles resteront de véritables régions.

9. La Wallonie et Bruxelles ne peuvent-elles pas se débrouiller toutes seules ?

Non, même si elles ont beaucoup d'atouts à leur disposition. La Wallonie et Bruxelles ne peuvent pas former à elles seules un nouveau pays. Et les gens n'en ont pas vraiment envie. Ils savent que la Wallonie et Bruxelles ne sont pas viables pour les budgets, pour la sécurité sociale, pour le remboursement de la dette publique.

Et puis, l'Europe est déjà affaiblie par un nombre trop élevé de petits pays. Elle ne pourra accepter la création d'un État supplémentaire. La meilleure et la plus simple solution consiste à nous tourner vers la France.

10. En cas de séparation, ne faut-il pas préférer une Wallonie indépendante ?

Non, car les Wallons verraient dans ce cas leur niveau de vie baisser. Leur sécurité sociale serait gravement compromise. Et leur dette publique ne serait plus payée.

La grande majorité des Wallons ne souhaite pas voir leur région devenir un État indépendant.

Namur peut rester la capitale de la région, mais pas d'un pays.

L'indépendance wallonne reviendrait aussi à laisser tomber Bruxelles, francophone à 90%, qui représente un grand pôle international et économique pour la Wallonie.

En outre, la Wallonie actuelle est déjà très mal gérée! Elle le serait encore plus mal en cas d'indépendance!

11. Pourquoi Bruxelles ne deviendrait-elle pas un district européen ?

C'est une idée à première vue intéressante, mais irréaliste et dangereuse pour les Bruxellois : ce n'est pas pour rien qu'elle est proposée par certains Flamands.

Juridiquement, il est impossible d'imaginer une capitale fédérale pour un État fédéral européen qui n'existe pas !

Créer un district européen reviendrait à faire de Bruxelles un territoire sous tutelle de la Commission européenne ! Cela ne réglerait en rien la question du financement des communes et de la région.

La langue française serait encore plus écrasée par l'anglo-américain tant prisé par les Eurocrates.

Cela couperait définitivement Bruxelles de la Wallonie et n'empêcherait pas la Flandre de poursuivre sa "reconquête". Bruxelles "district européen" est donc une mauvaise solution convenant aux Flamands mais mortelle pour les Francophones.

En revanche, seul l'appui de la France aidera Bruxelles à consolider ses fonctions de grande ville francophone européenne et internationale, ainsi qu'à obtenir le retour des communes à facilités dans la région bruxelloise. Ce qui reconstituerait un lien territorial avec la Wallonie.

12. On dit que la majorité des Flamands ne veut pas l'indépendance ?

Une majorité des partis flamands veut toujours plus de pouvoirs pour la Flandre. Cela conduit de fait à l'indépendance. Ces partis remettent en cause la Constitution et le fédéralisme. Il s'agit d'un plan décidé il y a longtemps et systématiquement réalisé depuis 30 ans.

Si on additionne une grande partie du CD&V et du VLD, ainsi que la N-VA, la Liste Dedeker et le Vlaams Belang, il y a une très large majorité nationaliste au Parlement flamand.

Il y a aussi de nombreux nationalistes chez les socialistes flamands : M. Peeters, par exemple, est l'auteur de la circulaire qui veut supprimer les facilités dans la périphérie et à Fourons.

Si une majorité de Flamands ne voulaient pas de l'indépendance de la Flandre, pourquoi voteraient-ils aussi nombreux pour ceux qui s'en réclament dans tous les partis flamands ?

13. La Flandre laissera-t-elle la Wallonie rejoindre la France ?

Les dirigeants flamands déclarent froidement que la Wallonie est un boulet, un frein à l'expansion de la Flandre. Ce qui est faux. Mais ils le disent.

Ce qu'ils veulent, c'est se débarrasser de la Belgique. C'est pourquoi ils ne s'opposeront pas à la réunion de la Wallonie à la France.

De toute façon, nous ne demanderons pas la permission à la Flandre pour aller de l'avant.

Dans l'après-Belgique, la Flandre et la Wallonie, comme voisines, pourront collaborer activement parce que l'Etat belge ne viendra plus brouiller les cartes entre elles.

14. L'Europe acceptera-t-elle une union de la Wallonie et de Bruxelles à la France ?

Oui, tout comme elle avait accepté la réunification des deux Allemagnes en 1990.

De la même façon, l'Europe se réjouira lorsque la Wallonie rejoindra la France. Elle ne pourra d'ailleurs pas faire autrement.

Et il en ira de même pour Bruxelles, car cette solution évitera le désordre. Ce sera une solution simple, pacifique et positive.

15. Comment définir les nouvelles frontières ?

Un référendum démocratique spécifique sera organisé, commune par commune, dans les zones contestées (périphérie bruxelloise, Fourons et autres communes à facilité) sous contrôle international.

Les Germanophones (cantons d'Eupen et Saint-Vith) seront également interrogés démocratiquement sur leur futur statut.

D'une manière générale, toute la population sera consultée puisque la Constitution française prévoit expressément le double référendum (en France et dans les territoires demandant la réunion).

16. Que deviendra la famille royale ?

Une solution humaine et raisonnable sera proposée.

La famille royale deviendra une famille "comme les autres". Débarrassés des contraintes de leurs fonctions héréditaires, les membres de cette famille pourront envisager, comme n'importe quel citoyen, d'avoir un engagement politique légitime. Enfin, la famille royale peut vivre sur sa fortune ou avoir une activité professionnelle intéressante.

Le cas échéant, certains membres de la famille royale pourraient remplir l'une ou l'autre mission internationale dans des organismes tels que la Croix-Rouge ou le Comité Olympique.



17. La Wallonie ne va-t-elle pas souffrir du centralisme parisien ?

Non. La France est un État solidaire et la Wallonie en a besoin. Paris ne dira jamais aux Wallons (ou aux Lorrains ou aux gens du Nord) ce que nous avons entendu dans la bouche d'un Premier Ministre flamand : "Plus un franc flamand pour l'acier wallon" ou "La Flandre n'est pas la vache à lait de la Wallonie".

De Gaulle, Mitterrand et ses successeurs l'ont voulu : la France s'est largement régionalisée. Et le mouvement se poursuit. Les régions, les communautés urbaines, les grandes villes connaissent un développement de plus en plus équilibré. Comparez Lille et Charleroi. Voyez le plan de secours mis en œuvre par la République quand la sidérurgie lorraine a été touchée.

Comparez le Valenciennois et notre Borinage.

Quant à la Bretagne, son revenu par habitant est de loin supérieur à celui de la Wallonie, selon les statistiques européennes officielles.

La Wallonie, elle, n'a pas été bien traitée par la Belgique officielle. Et quand la Wallonie reçoit des aides, elle les gaspille scandaleusement (c'est le cas des fonds européens "Objectif n°1" donnés au Hainaut).

Et la Corse ? Les séparatistes n'y sont qu'en nombre extrêmement limité. Le référendum proposant un statut spécial a été rejeté à une très large majorité. En vérité la Corse est l'une des régions les mieux aidées en Europe, avec un pouvoir régional, et des avantages exceptionnels tels que l'absence de droits de succession.

La Wallonie , en devenant une grande région française, participera à la solidarité nationale. Namur restera capitale de la région wallonne, avec son parlement wallon et son exécutif régional.

Les provinces seront transformées en départements, qui sont des pouvoirs décentralisés, démocratiques, efficaces et moins coûteux. Et nos communes continueront à rendre leurs services.

On peut être à la fois Wallon et Français, Alsacien et Français, Bourguignon et Français...

La France reconnaît ses identités régionales et les soutient.

Elle est riche de ses diversités!



18. Qui paiera nos pensions ? Nos allocations (familiales, de chômage) ? Nos soins de santé ?

La France possède un système très performant de sécurité sociale. Ce système a été créé par le général de Gaulle en 1945. Il couvre les branches suivantes :

- les assurances maladie, maternité, invalidité et décès;
- les accidents du travail et les maladies professionnelles;
- la vieillesse;
- les prestations familiales.

Il couvre donc un très large éventail de prestations.

Plusieurs régimes sont en vigueur selon la catégorie sociale dans laquelle on se trouve :

- le régime général qui concerne les salariés de l'industrie et du commerce (80% des allocataires français);
- le régime agricole pour les salariés et non-salariés de l'Agriculture;
- des régimes spéciaux pour des catégories particulières de travailleurs telles que les fonctionnaires, les agents de la SNCF ou de l'EDF, etc.;
- des régimes autonomes qui couvrent les besoins de professions indépendantes autres que les professions agricoles telles que les artisans, les commerçants, les professions libérales.

Le financement de la sécurité sociale est garanti par un système de cotisations et de financements complémentaires assurés par l'État au travers, entre autres, de contributions.

Enfin, un régime d'indemnisation du chômage géré par l'UNEDIC, équivalent de l'ONEM, est organisé en France pour protéger les sans-emploi. Certes, le droit aux allocations est limité dans le temps, mais celles-ci sont plus élevées.

Une large couverture sociale est donc organisée par la France. Il n'y a pas lieu de craindre une quelconque perte de protection lorsque la Wallonie rejoindra la France. Les Wallons y seront des

allocataires au même titre que tout Français, et y bénéficieront, dès lors, des mêmes droits sociaux.

Par ailleurs, lors de l'intégration de la Wallonie dans la France, cette dernière reprendra les obligations de la Belgique en assurant la continuité des prestations sociales comme, par exemple, dans le domaine des retraites.

Pour information (2006). En ce qui concerne les pensionnés et les petits revenus :

Le taux d'imposition le plus faible en Belgique est, malgré la réforme fiscale, de 25 % pour les revenus inférieurs à 6.730 euros. Il passe à 30 % sur les revenus compris entre ce montant et 9.580 euros, à 40 % entre ce montant et 15.960 euros, etc. Certes, tout contribuable bénéficie de quotités exemptées d'impôt et les pensionnés, soit sont exonérés d'impôt si la pension est la seule source de revenu et qu'elle ne dépasse pas 12.008,04 euros par an, soit bénéficient d'une réduction forfaitaire d'impôt pour autant que leurs revenus totaux ne soient pas trop élevés.

La fiscalité française est beaucoup plus favorable aux revenus modestes. Si le revenu net imposable est inférieur à 4.262 euros, le taux d'imposition est nul. Si le revenu est compris entre ce montant et 8.382 euros, le taux d'imposition devient 6,83 % ; il passe à 19,14 % pour les revenus compris entre 8.382 euros et 14.753 euros, etc. En outre, un pensionné bénéficie toujours, en France, d'un abattement de 10 % sur le montant de sa retraite au même titre que celui qui est appliqué pour les frais professionnels, et il bénéficie d'un second abattement de 20 % sur le solde.

De ce fait, l'assiette d'imposition en France représente 72% du revenu perçu en Belgique. Avec une espérance de vie, de 15 ans, cela fait près de 375.000 euros d'économisés !



19. Les pensions sont-elles meilleures en France ?

Par rapport à nos pensions moyennes, c'est exact.

En France, les salariés du privé, dont l'âge moyen du départ à la retraite est à 61 ans et 9 mois, la pension mensuelle est de 1465 euros.

Quant aux fonctionnaires français, ils prennent leur retraite – en moyenne – à 57 ans et 9 mois; le montant moyen de leur pension s'élève à 1832 euros (2006).



R.W.F.

20. Est-il exact que l'impôt sur le revenu est moins élevé en France qu'en Belgique ?

Oui, très certainement pour ce qui est des petits et moyens revenus. Ce qui intéresse les gens, c'est de savoir combien d'impôts ils paieraient si leur salaire était taxé en France.

Considérons des situations simples, celle d'un célibataire, celle d'un couple marié avec deux enfants où seul le mari travaille et celle d'un couple marié avec deux enfants où les deux conjoints travaillent. Le calcul est effectué sur la base d'une rémunération brute imposable identique, exprimée en € et en ne tenant compte d'aucune retenue d'impôt anticipatif (précompte professionnel et versement anticipé). Il s'agit donc bien de l'impôt total dû et non du simple complément rectificatif à verser en plus des retenues déjà effectuées.

Voici un tableau comparatif mis à jour en 2006 :

Etat civil	Enf. à charge	Salaire annuel	Impôt belge en euros	Taux moyen belge	Impôt français en euros	Taux moyen français
Célib.	0	15.000	2692,12	19%	640	4,74%
Célib.	0	20.000	4866,20	25%	1387	7,71%
Célib.	0	25.000	7468,99	29,30%	2324	10,33%
Célib.	0	30.000	9889,14	32%	3342	12,38%

		Un seul revenu				
Marié	2	15.000	Remb. 324,88	0%	0	0%
Marié	2	20.000	1439,18	10,60%	0	0%
Marié	2	25.000	3559,07	17,30%	80	0,36%
Marié	2	30.000	5732,22	22,20%	449	1,66%

		Mr	M ^{me}				
Marié	2	10.000	10.000	700,13	7,70%	0	0%
Marié	2	15.000	15.000	4742,78	12,40%	449	1,66%
Marié	2	20.000	20.000	9216,99	20,20%	1404	3,90%
Marié	2	25.000	25.000	14057,29	25,50%	2782	6,18%



R.W.F.

21. Comment expliquez-vous alors que certains Français s'installent en Belgique pour échapper à l'impôt ?

Pour les très hauts revenus, le système belge est plus favorable que le système français. Mais uniquement pour eux. Il existe, en France, un Impôt sur la fortune (I.S.F.) qui n'est appliqué qu'aux très riches. C'est donc bien pour échapper à l'impôt sur la fortune (ISF) que ces personnes préfèrent s'installer en Belgique où elles seront moins imposées qu'en France.

La Belgique n'est donc un paradis fiscal que pour une très petite minorité de Français très riches. Et le Ministre belge des Finances Reynders les accueille tout en pourchassant les frontaliers wallons qui se domicilient de l'autre côté de la frontière!

22. Est-il exact que le revenu garanti est plus élevé en France qu'en Belgique ?

La Belgique n'est pas championne en matière de protection sociale, comme elle veut en avoir la réputation. La protection des seniors laisse en effet à désirer. On constate de sérieux écarts entre le revenu minimum garanti aux seniors belges et la moyenne européenne. Ce revenu garanti pour un couple de Belges après la vie active est de 753 euros, soit largement en-dessous de la moyenne européenne (1.135 euros) ou encore des montants dont bénéficient par exemple à coup sûr les Français (1.281 euros).

Les personnes encore en âge de travailler ne sont guère mieux loties. Ainsi, seul le revenu minimal qui leur est garanti au Portugal (362 euros), en Norvège (658 euros), au Danemark (689 euros) et en Irlande (708 euros) est inférieur à celui pratiqué en Belgique (719 euros). Dans les autres pays, il est supérieur au nôtre.

23. Faudra-t-il accomplir un service militaire en France ?

Non. La France a supprimé le service militaire obligatoire, depuis plusieurs années. Mais la France est bien défendue, car elle dispose d'une armée de métier efficace. Les jeunes volontaires peuvent s'y engager pour accomplir une véritable carrière.

Et les militaires de profession sont bien mieux considérés et mieux payés en France que chez nous...

24. Qui prendra en charge la dette publique belge ?

La dette publique belge est de l'ordre de 249 milliards d'Euros au 31 mars 2006 contre 253 milliards en 2001. Elle ne diminue donc qu'en proportion du P.N.B. et guère en volume !

Cela revient à 25.000 euros ou à 1 million d'anciens Fb par habitant (nouveau-né compris).

Quand un pays disparaît, la charge de l'ancienne dette doit être reprise par les nouveaux États successeurs.

La Flandre en supportera environ 60% (critère du nombre d'habitants et de la quote-part dans le produit intérieur brut). Le reste, soit 40%, sera à charge de la Wallonie et de Bruxelles. A noter que la dette belge est essentiellement une dette interne. Les créateurs, ceux qui détiennent des obligations, sont pour la majorité des institutions bancaires et des citoyens belges.

La solidarité française et l'étalement dans le temps allègeront ce poids. Le coût financier de la réunification française sera beaucoup moins lourd que celui de la réunification allemande. La dimension de la France et de son budget, son endettement moins important et les avantages politiques, économiques et stratégiques que la France retirerait d'une union avec la Wallonie et Bruxelles, permettraient de justifier cette solution.

25. Qu'en sera-t-il de la liberté des religions ou de la liberté d'enseignement ?

Les libertés sont reconnues et garanties par la France.

La France respecte les religions, dans le cadre d'une laïcité positive : cela veut dire que les activités de l'Etat et des religions sont bien séparées et distinctes, dans l'intérêt des convictions de chacun.

Il en va de même de l'enseignement et des rapports entre le public et le privé, en vue de la meilleure qualité possible des écoles.

Des transitions seront prévues pour une adaptation harmonieuse de notre système d'enseignement et de notre organisation des cultes.

26. La République, est-ce un grand changement ?

Pour ce qui est du genre de vie, non : celui des Français est le même que le nôtre.

Cependant les changements politiques seront importants et positifs.

Trois exemples :

- le droit pour chaque citoyen d'élire le Chef de l'Etat, et même d'être candidat à cette fonction ;
- l'élection des députés (et des conseils communaux) par le vote majoritaire à deux tours (ce qui évite les manœuvres pré ou post-électorales et donne des majorités claires) ;
- la laïcité, à savoir la fin de la confusion entre les religions et l'Etat. C'est pour cela que la France a réglementé le port des signes religieux visibles, et notamment le voile.

27. Qu'a fait la France pour nous dans le passé ?

Beaucoup. Elle n'a cessé de nous apporter la lumière de sa langue et de sa culture. Et à travers celles-ci, ses valeurs de liberté et de démocratie, de justice et de générosité.

Au début du 19^e siècle, elle a favorisé les premiers grands travaux publics et l'industrialisation. En 1831-1832, elle est venue deux fois avec son armée pour nous protéger contre les attaques hollandaises.

En 1914 et en 1940 (bataille de Gembloux notamment), des milliers de jeunes soldats français sont morts sur notre territoire pour tenter de repousser ou ralentir l'invasion.

Après la première guerre mondiale, la France nous a proposé une Union économique, refusée par un gouvernement belge déjà soumis à l'opposition de la Flandre.

En 1936 encore, l'accord militaire franco-belge est cassé par suite de la pression d'une Flandre désireuse de ne pas offenser l'Allemagne nazie.

Au cours des dernières années, les entreprises françaises, industrielles ou de services, ont énormément investi chez nous, ce qui a contribué à un début de redressement de l'économie wallonne.

28. Devrons-nous renoncer à nos traditions et à nos règles particulières pour nous fondre dans la République ?

Non ! Chacun connaît la grande diversité des traditions locales et régionales en France. Elles font partie d'un patrimoine commun et sont valorisées et conservées. Un bon exemple est celui de l'Alsace-Moselle qui a gardé son style de vie, son habitat, son identité, ainsi que certaines lois particulières. Il en ira de même avec les traditions wallonnes.

29. Demandra-t-on notre avis ?

Bien entendu, tous les Wallons seront consultés par référendum pour savoir s'ils veulent la synergie avec la France.

Il y aura aussi des référendums distincts pour les Fourons, pour les Bruxellois et pour les Germanophones.

L'Europe sera invitée à surveiller ces référendums.

30. La France voudra-t-elle de nous ?

Oui.

Imagine-t-on un pays refusant de s'agrandir pacifiquement ?

La réunification allemande, en 1990, a donné 16 millions d'habitants supplémentaires à l'Allemagne de l'Ouest.

L'Europe sera mieux équilibrée si la France comptait 4,2 millions d'habitants (Wallons + Bruxellois) en plus.

Avec la Wallonie et Bruxelles, la population de l'Hexagone augmentera de 7%.

L'économie wallonne intéresse la France : 40% des grandes entreprises wallonnes sont déjà françaises.

Pour la France, la position géographique exceptionnelle de la Wallonie est importante; de même que le rôle européen et international de Bruxelles, grande ville francophone.

Les atouts et les richesses de la Wallonie et de Bruxelles constitueront un apport considérable en ressources humaines (techniciens, cadres, main-d'œuvre qualifiée, professeurs, chercheurs) économiques (entreprises de pointe, infrastructures, laboratoires, marchés d'exportation), artistiques et culturelles (écrivains, artistes, cinéastes, acteurs, chanteurs, musées, etc.).

D'éminentes personnalités ont publiquement fait savoir qu'elles sont prêtes à nous accueillir. Un sondage IFOP (29 juillet 2008) a montré qu'une majorité de Français était favorable à la réunion de la Wallonie à la France.

En conclusion, la France est et sera encore plus demain une chance exceptionnelle pour la Wallonie et Bruxelles ! A nous de la saisir.

... Lu dans la presse

- Yves LETERME : Ministre-Président flamand :
"La Belgique n'a pas de valeur en soi pour la Flandre". "Libération", 17 août 2006.
- Le même : "La solidarité flamande envers les Wallons, c'est comme un sac à dos chargé de pavés".
"Dag Allemaal", 17 décembre 2005.
- Michel KONEN : "Requiem pour la Belgique".
Editorial de "La Libre Belgique", 18 août 2006.
- "La Belgique est morte hier soir".
"Le Soir", après l'émission de la RTBF.
- Bart DE WEVER, président de la NVA (ex-Volksunie alliée au CDV) :
"Le fédéralisme c'est en fait déjà une scission de la Belgique...".
"Le Soir", 16 septembre 2005.
- Charles PICQUÉ : Ministre-Président bruxellois :
"Ça devient sérieux : le pays fiche le camp !".
"Le Soir", 5 septembre 2005.
- Wilfried MARTENS : ancien Premier ministre :
"La Belgique va droit vers l'implosion".
"De Morgen", 22 novembre 2005.
- Bart SOMERS : président du VLD (le parti de Guy Verhofstadt) :
"La Flandre veut tous les leviers de commande!".
"Le Soir", 2 septembre 2006.

Ils ont dit ...

- François PERIN : "Le RWF est un parti nécessaire pour que les Wallons sachent qu'il y a une réponse à l'éclatement prochain de la Belgique".
- Paul-Henry GENDEBIEN : "La Wallonie avec la France ? Un jour les Wallons se demanderont pourquoi ils n'y ont pas pensé plus tôt !".
- Jules DESTRÉE : "La Wallonie est un morceau de France".
- Charles de GAULLE : "Si un jour la Wallonie s'adressait à la France, alors nous répondrions favorablement et de grand cœur à sa demande.
- Marcel COOLS : "L'indépendance de la Wallonie est une illusion ! C'est pourquoi je soutiens le programme du RWF".

R.W.F.

LE VOTE ALTERNATIF, UTILE ET DÉMOCRATIQUE

Avec la France
Une Wallonie plus forte,
plus sociale, plus démocratique,
plus républicaine



Coprésidents du R.W.F. : Paul-Henry GENDEBIEN et Laurent BROGNIET
Secrétaire général : Philippe VERSCHOREN
Vice-président(e)s : Jeannine HOLSBECKS, Liliane DEHAYBE,
Nathalie TRAMASURE, Philippe LENAERTS

Les coordonnées de nos responsables d'arrondissement sont sur notre site.

Informez-vous! **Contactez-nous!**

www.rwf.be

Courriel : rwf@rwf.be

Tél. : 0472/654.160

Editeur responsable : Paul-Henry GENDEBIEN – 38, rue du Lorgnon – 4990 Lierneux

**Le R.W.F. (Rassemblement Wallonie-France) est un
parti pluraliste, attaché aux valeurs démocratiques.
Il défend les intérêts wallons et bruxellois.**